



Plan de Développement des Compétences

Former aujourd'hui, pour préparer demain



L'Afdas, Opérateur de compétences

Faire de la formation, un investissement durable au service de :



**votre
stratégie**



**vos
talents**



**votre
développement**

A vos côtés pour... Développer les compétences de vos salariés



VOS BESOINS :

- ◎ Garantir le développement et la pérennité de votre entreprise
- ◎ Investir dans les compétences de vos salariés au service de votre stratégie
- ◎ Renforcer l'employabilité et la mobilité professionnelle de vos salariés

a

NOTRE ACCOMPAGNEMENT :

- ◎ Définir vos besoins en formation
- ◎ Construire votre plan de développement des compétences
- ◎ Identifier le dispositif adapté
- ◎ Effectuer l'ingénierie financière

Identifier la bonne formation



Des catalogues thématiques pour vous orienter :

"CLÉ EN MAIN"

- Management
- Sécurité
- Langues
- Bureautique (...)

RESPONSABLES

- Transition écologique & RSE,
- VHSS
- Égalité professionnelle
- Cybermenaces (...)

MÉTIERS

Formations des branches professionnelles :

- Sport
- VHSS dans le cinéma
- Management Opérationnel*
- Presse en Région

Toutes ces offres en ligne



*Branches concernées : Casinos, Exploitation Cinématographique, Hôtellerie de Plein Air, Loisirs, Organisme de Tourisme et Spectacle Vivant.

A vos côtés pour... Financer les actions de formation



VOS BESOINS :

- ◎ Optimiser votre budget formation
- ◎ Déléguer le traitement de vos dossiers
- ◎ Disposer d'un suivi en temps réel de vos dossiers

a

NOTRE ACCOMPAGNEMENT :

- ◎ Définir le meilleur plan pour financer votre formation
- ◎ Accompagner la mise en œuvre d'un projet cofinancé
- ◎ Régler directement vos prestataires de formation

Développement des compétences

Les financements mobilisables



Des ressources complémentaires pour financer vos projets de formation

- Uniquement pour les entreprises de moins de 50 salariés

Financement légal

Financement conventionnel

- Pour toutes les entreprises répondant aux critères

Subvention région, État, Europe

Financement de l'entreprise

- Selon l'accord de branche appliquée dans l'entreprise (convention collective)

- Versement volontaire de l'entreprise

Plafonds de financement

LÉGAL*

Entreprises
<11 salariés

ou

Entreprises
11 à 49 salariés



1 100 €

HT/an*

1 800 €

HT/an*

Plafond horaire 40 €



CONVENTIONNEL*

selon votre branche professionnelle



Pour plus d'informations
contactez votre conseiller

* Dans la limite des fonds disponibles